

LE TEXTE ARGUMENTATIF

Le but du texte argumentatif

Argument : Raisonnement, ou preuve, destiné à convaincre de la validité ou non d'une proposition. Exemples : Démontrer par des arguments. Fournir, présenter des arguments. Argument solide, irréfutable, pertinent, convaincant, probant, solide. Argument de vente.

Le texte argumentatif sert à prendre position et à défendre une opinion afin de convaincre le lecteur. Il doit contenir des arguments solides, crédibles, variés et cohérents. L'auteur de ce type de texte tente d'influencer les idées, les valeurs, les opinions et les actions du lecteur, et de le faire adhérer au point de vue qu'il expose. L'argumentation fait appel à l'intelligence du lecteur ou à son émotivité.

Le texte argumentatif se présente entre autres sous forme de lettre ouverte, d'éditorial, de manifeste, de texte publicitaire et de pamphlet. On le trouve donc dans les quotidiens, les magazines, les essais, etc.

Les caractéristiques du texte argumentatif

Les indices linguistiques

Dans un texte argumentatif, on trouve généralement :

- un vocabulaire expressif (mélioratif ou péjoratif) permettant d'insister sur les aspects positifs, négatifs ou neutres du sujet (emploi de synonymes et d'antonymes, d'adjectifs, d'adverbes, etc.) ;
- des verbes conjugués principalement au présent de l'indicatif, mais aussi au conditionnel présent ou au subjonctif présent afin de nuancer le propos ;
- des pronoms personnels à la 1^{re} personne du singulier pour signaler la prise de position ;
- des pronoms personnels à la 3^e personne du singulier pour varier les voix, évitant ainsi d'alourdir le texte par la redondance du « je » ;
- des conjonctions de coordinations (*mais, ou, et, etc.*) ;
- une ponctuation marquant l'émotion et l'engagement dans le propos (point d'interrogation, point d'exclamation, points de suspension) ;
- des marqueurs de relation pour souligner les étapes de l'argumentation (*d'abord, de plus, enfin, etc.*) ou pour introduire des arguments (*à mon avis, sans aucun doute, par conséquent, etc.*) ;
- des figures de style comme la comparaison, la gradation et l'hyperbole pour illustrer avec originalité les aspects défendus, éveiller et retenir l'attention du lecteur, et parfois pour teinter le propos d'ironie.

Le contenu

Un texte argumentatif doit :

- proposer un raisonnement ;
- faire une démonstration rigoureuse de l'argumentation ;
- développer un point de vue qui tient compte des opinions opposées.

Un texte argumentatif peut :

- inclure des citations d'autres auteurs (on doit trouver la référence exacte de la citation dans le texte, en bas de page ou dans la bibliographie) ;
- expliquer des causes ;
- discuter de conséquences ;
- présenter des solutions.

L'organisation graphique

Un texte argumentatif peut être :

- disposé en colonnes ou en page pleine ;

- accompagné d'illustrations, de photos et de schémas pour exposer le point de vue proposé avec plus de force (publicité, campagne de financement, etc.).

La structure du texte argumentatif

Comme tout autre type de texte, le texte argumentatif comporte une introduction, un développement et une conclusion.

L'introduction

L'introduction d'un texte argumentatif comprend généralement quatre parties :

1 Le sujet amené (l'introduction du sujet)

- Le sujet amené donne une vision générale de la question.
- Il peut inclure des références historiques.
- Il peut faire référence à l'actualité.
- Il peut inclure des anecdotes.
- Il peut inclure des expériences personnelles.

Note : Il faut que le lien entre le sujet amené et le sujet posé (la partie suivante de l'introduction) soit clair. Le sujet amené ne doit pas être trop loin du sujet posé ou trop vague. Par ailleurs, dans cette partie, on doit éviter les généralités comme « Depuis toujours », « Beaucoup de gens pensent que », « Certaines personnes disent que », etc.

2 Le sujet posé (la question à débattre)

- Dans le sujet posé, on présente le sujet en posant une question directe à laquelle l'auteur devra répondre pour convaincre le lecteur.
- On peut aussi faire un constat qui propose deux perspectives ; l'auteur en priorise une pour tenter de convaincre le lecteur.

3 La thèse (l'opinion de l'auteur sur la question)

- La thèse peut être unilatérale ou nuancée.
- Elle doit être claire et constante tout au long du texte.

4 Le sujet divisé (présentation brève des aspects discutés dans le développement)

- Dans le sujet divisé, on énumère, dans l'ordre, les aspects qui seront abordés.
- On utilise des marqueurs de relation pour bien articuler les idées présentées.

Note : Cette section de l'introduction annonce au lecteur les parties du développement.

Le développement

Le développement comprend habituellement deux ou trois paragraphes ou plus, chacun permettant d'exposer un aspect de la thèse. Il est important que chaque paragraphe soit à peu près de la même longueur et, autant que possible, de la même force argumentative. Sinon, il faut choisir de présenter les arguments dans un certain ordre :

- Croissant (du plus faible au plus fort).
- Décroissant (du plus fort au plus faible).
- Alterné (plus fort – plus faible – plus fort).

La présentation de chaque aspect à développer se fait par étapes afin de faire évoluer l'argumentation. Ces étapes sont généralement les suivantes :

- L'affirmation (point de vue de départ sur l'aspect présenté).
- L'exposition des arguments (faits, exemples, propos d'experts, définitions, etc.).
- L'explication (lien entre l'affirmation et les arguments avancés pour appuyer l'opinion défendue).
- La conclusion partielle (réaffirmation de l'opinion défendue, qui peut aussi annoncer l'idée du paragraphe suivant et servir de transition).

L'ordre dans lequel ces étapes s'articulent (sauf la conclusion partielle) peut être laissé à la discrétion de l'auteur. Il n'y a pas de règle absolue ; toutefois, chaque étape est importante pour arriver à une argumentation claire et convaincante.

Dans le développement, on peut choisir de convaincre le lecteur en présentant les aspects de la problématique selon un seul point de vue. On exposera alors :

- les aspects en faveur de la thèse uniquement ;

ou

- les aspects en désaccord avec la thèse uniquement.

On peut aussi choisir de convaincre le lecteur en présentant les aspects de la problématique selon un point de vue et son revers. L'opinion que l'auteur veut privilégier sera mise de l'avant, l'autre réfutée.

On exposera alors :

• un aspect en faveur de la thèse, puis la majorité des autres aspects en désaccord avec la thèse ;

ou

• un aspect en désaccord avec la thèse, puis la majorité des autres aspects en faveur de la thèse.

Si on adopte cette manière de faire, il est important de soigner l'ordre de présentation des aspects afin de s'assurer que la stratégie argumentative fonctionne.

Même si on privilégie un point de vue et qu'on s'y tient dans son texte argumentatif, il est préférable d'introduire quelques réserves et nuances dans l'explication de chaque aspect à développer. Cette pratique augmente la crédibilité de la position défendue. Les étapes de présentation de chaque aspect seront alors les suivantes :

- L'affirmation (point de vue de départ sur l'aspect présenté).
- L'exposition des arguments et l'explication.
- La réfutation (point de vue inverse sur l'aspect présenté : contre-thèse).
- L'exposition des contre-arguments et l'explication.
- La conclusion partielle.

Les arguments permettant d'étayer la thèse et la contre-thèse peuvent être de natures diverses. En voici quelques-uns :

- Arguments rationnels : Faits (statistiques, dates, événements historiques répertoriés, etc.).

Exemples (jurisprudence, politiques en vigueur, lois, expériences et résultats scientifiques, etc.).

Définitions (explication, vulgarisation, description, etc.).

- Arguments renfermant une part de rationnel et d'émotif : Propos d'experts (journalistes, juges, psychologues, criminalistes, etc.).

Énoncés généraux (traditions, valeurs communes, normes sociales, règles éthiques, etc.).

- Arguments émotifs : Sentiments, impressions (expériences personnelles, histoires vécues, témoignages, etc.).

Les arguments appartenant au domaine rationnel sont plus difficilement contestables, car ils sont objectifs et vérifiables. Les arguments émotifs sont plus subjectifs et peuvent varier d'un individu ou d'un groupe à l'autre. Il faut en tenir compte dans ses choix d'arguments et dans l'ordre de présentation de ceux-ci.

La conclusion

La conclusion comporte généralement trois parties :

1. La synthèse des aspects présentés dans le développement.

2. La reformulation de la thèse (on réaffirme son opinion ou on la tempère à la lumière de l'argumentation).
3. L'élargissement du débat (ouverture de la discussion sur un aspect du sujet mis de côté dans la présente argumentation).

Les étapes de rédaction d'un texte argumentatif

1 Planifier la rédaction du texte

- Choisir le sujet (trouver une idée).
- Se documenter sur le sujet (lire des textes pour connaître le sujet afin de pouvoir en parler).
- Sélectionner des sources d'information pertinentes et crédibles (éviter les blogs, courriers du lecteur, forums de discussion).
- Cibler les thèmes et les enjeux importants du sujet (annoter les textes).
- Se positionner par rapport au sujet (choisir l'opinion à défendre).
- Choisir les aspects à discuter (quelles facettes sont les plus importantes).
- Décider du nombre d'aspects à développer.
- Choisir les arguments à retenir (conserver des arguments forts et incontestables, rationnels et objectifs).
- Choisir la stratégie pour mener l'argumentation (affirmation, réfutation).
- Choisir l'ordre des aspects à discuter (croissant, décroissant, alterné).
- Faire un plan (ne doit pas contenir de phrases, mais des expressions simples ; peut inclure des citations qui serviront d'arguments pour chaque aspect du développement).

2 Écrire le texte

- Choisir le vocabulaire (synonyme, antonyme, mélioratif, péjoratif, etc.).
- Choisir les marqueurs de relation.
- Rédiger l'introduction.
- Rédiger les paragraphes du développement.
- Rédiger la conclusion.

QUELQUES MOTS ET EXPRESSIONS UTILES À L'ARGUMENTATION		
Expressions	Adjectifs	Noms
Certains experts affirment/contredisent	Acceptable/Inacceptable	Aberration
Les chercheurs ont prouvé/ont démenti	Catégorique	Analyse
La communauté scientifique confirme/réfute	Cohérent/Incohérent	Bienfondé
Les autorités approuvent/désapprouvent	Contestable/Incontestable	Controverse
La plupart des analystes certifient/nient	Crédible	Croyance
La psychologue accepte/rejette	Exact/Inexact	Évidence
Ces statistiques valident/invalident	Favorable/Défavorable	Fondement
Les chiffres démontrent/mentent	Logique/Illogique	Interprétation
Les spécialistes soutiennent/dénoncent	Paradoxal	Prise de position
Le sociologue spécifie	Réfutable/Irréfutable	Questionnement

3 Réviser et corriger le texte

- Relire le texte (utiliser la liste de vérification fournie à la page 131).
- Corriger le texte (orthographe d'usage, orthographe grammaticale, syntaxe, ponctuation).
- Choisir un titre accrocheur.

Activités

Activité 1

La démocratie s'impose !

Récemment, Radio-Canada écrivait sur son site Web : « Aux dernières élections municipales, seulement 30 % des 18 à 35 ans ont voté [...] »¹ Le droit de vote est un outil fondamental en démocratie, tous le reconnaissent. Pourtant, au Canada, peu de gens votent, et les jeunes le font de moins en moins. Voilà pourquoi on doit rendre le vote obligatoire au Canada. Plus qu'un droit, le vote est une responsabilité civique, bien peu contraignante, qui oblige les dirigeants à tenir compte des besoins de la population.

Tout d'abord, certains diront que la notion de droit de vote ne s'accorde pas bien avec celle d'obligation. Nous sommes libres de voter... ou non. Je ne suis pas du tout de cet avis, car la liberté implique des droits, mais aussi des obligations. Prenons, par exemple, les soins de santé : au Canada, la population y a droit, c'est un fait. Mais elle a également le devoir de payer des impôts pour financer ces services, et d'adopter de saines habitudes de vie pour ne pas les surcharger. D'ailleurs, Albert Jacquard définissait la liberté comme « la possibilité de participer à la définition des contraintes qui s'imposeront à nous »². Le droit de vote doit donc être reconnu comme une de ces « contraintes ». C'est donc une responsabilité civique.

Ensuite, rappelons-nous combien l'obligation de porter la ceinture de sécurité dans l'automobile semblait contraignante à ses débuts. Les conducteurs et les passagers s'y sont pourtant habitués et le taux de mortalité a baissé considérablement. Cela prouve que, quand il s'agit du bien commun, les citoyens sont capables d'agir avec intelligence et bonne volonté. C'est peut-être d'ailleurs ce qui se produit dans les pays où le vote est obligatoire : à titre d'exemple, en Australie, en Belgique, au Brésil et au Luxembourg, le taux de participation varie de 72 à 90 %.

De plus, beaucoup de jeunes disent qu'ils manquent d'intérêt pour la politique. On entend à tort et à travers : « Est-ce que ça vaut la peine d'aller voter avec toute la corruption dont on parle dans les médias ? ». À cela, je réponds qu'il faut peut-être se rappeler que, si on oblige les gens à voter, notamment les jeunes, on oblige du même coup les partis politiques à tenir compte de leurs préoccupations. Qui sait ? Cela permettrait peut-être d'éviter quelques conflits...

Pour conclure, avec le droit de vote, les hommes et les femmes ont obtenu un outil démocratique fondamental. Je suis convaincue qu'on doit en faire une obligation et un devoir, ce qui serait, somme toute, une bien petite restriction de la liberté individuelle pour un gain citoyen significatif. Les gouvernements dignes de ce nom ne pourraient alors en ignorer l'issue. Et si, pour cela, il faut renforcer l'éducation civique à l'école et améliorer l'information, tant mieux ! C'est une question de salut démocratique.

Source : Adapté de Guy Lessard et Ginette Rochon, *Mon guide de rédaction*, CEC, 2013

Questions

1. Dégagez le plan et la structure de ce texte
2. Donnez un autre titre au texte.

¹ <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2013/10/002-vote-camps-elections-municipales.shtml>

² Albert Jacquard, *Petite philosophie à l'usage des non-philosophes*, Paris, Calmann-Lévy, 1997, p. 145.

3. Faites la liste des indices linguistiques qui s'apparentent au texte argumentatif dans ce texte.
4. Soulignez les marqueurs de relation qui articulent les paragraphes entre eux et déterminez leur fonction précise dans le texte
5. En quelques phrases, rédigez un autre sujet amené pour le texte La démocratie s'impose !
6. En quelques phrases, rédigez une autre ouverture pour le texte.

Activité 2

Voici un choix de formules pour introduire une opinion. Lisez les questions et donnez votre opinion en utilisant l'une des formules suggérées ci-dessous. Répondez-en une ou deux phrases.

Il me semble évident que • Je pense que • Je suis tout à fait d'accord avec • J'ai plusieurs raisons de penser que • Je soupçonne que • Je crois fermement que • Je le dis en toute franchise • Je dois l'avouer • Sans contredit, je trouve que • Il faut bien le dire

- Les graffitis, est-ce une forme d'art ou du vandalisme ?
- Croyez-vous que le diplôme d'une fille a la même valeur que celui d'un garçon sur le marché du travail ?
- Le système judiciaire traite-t-il équitablement les citoyens ?
- Peut-on faire confiance à nos politiciens ?
- Est-ce que les algériens sont racistes ?

Activité 3

Lisez le texte ci-dessous, qui présente une série de faits pouvant servir d'arguments. Utilisez ceux qui sont les plus pertinents, selon vous, pour rédiger un paragraphe de développement qui répond à la question suivante : Doit-on s'inquiéter du taux de décrochage scolaire ?

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a rendu public, mercredi, son rapport sur les conditions des jeunes algériens. Concernant l'accès à la qualité de l'instruction, le document souligne que « 7% des jeunes algériens n'ont pas complété le cycle primaire, tandis que 48% d'entre eux n'ont pas terminé le cycle obligatoire, soit neuf années d'études ». Qualifiant ces taux « d'alarmant », l'instance onusienne précise que « les jeunes les plus vulnérables sont ceux issus du milieu rural ». « Le taux de décrochage scolaire varie, aussi, en fonction du niveau d'instruction des parents : il est de 14,9% parmi les jeunes dont les parents ont suivi un enseignement supérieur, contre plus de 50% chez ceux dont les parents ont suivi un enseignement primaire ou n'ont pas été à l'école », explique le rapport.

L'Unicef Algérie souligne aussi l'existence « d'un écart important entre le taux de décrochage scolaire chez les hommes et chez les femmes (56% pour les hommes, contre 40% pour les femmes) ». Les disparités, ajoute le document, varient aussi selon la richesse : « 18,2% des enfants du quintile le plus pauvre n'achèvent pas l'enseignement primaire, contre 1,8% des enfants du quintile le plus riche ».

La qualité de l'instruction reçue par les jeunes, se basant sur des standards internationaux, est, note le rapport, « basse ».

Activité 4

Pourquoi se marie-t-on aujourd'hui ?

- On est au centre de la fête, honoré, point de mire de toute l'assistance, on est couvert de fleurs, de cadeaux.
- À cause du poids des traditions dans certaines communautés : mariages arrangés.
- Acquérir une position sociale plus élevée, plus riche ou plus sécurisante.
- C'est une tradition : il est bon de la respecter car ce conformisme montre une certaine intégration à la culture, aux valeurs de la société dans laquelle on vit.
- Désir d'organiser une cérémonie, de s'entourer d'amis pour une décision grave.
- Désir de se jurer fidélité solennellement : c'est un engagement mutuel symbolique pour le couple.
- Donner la preuve qu'on s'aime : on engage toute sa vie.
- Engagements à respecter : ça développe la responsabilité, la maturité.
- Être à deux pour élever les enfants.
- Il aide à la fidélité, puisque c'est un engagement.
- On a moins peur de se marier qu'autrefois car le divorce est plus facile.
- Peur de la solitude : il donne une impression de sécurité, le mariage se rompt moins facilement que l'union libre.
- Pour acquérir une nationalité et mieux être intégré à un pays.
- Pour changer de nom quand on n'aime pas le sien.
- Pour être en règle vis à vis de la religion : le mariage est un sacrement.
- Pour faire plaisir à ses parents, génération plus traditionnelle.
- Pour la sérénité des enfants qui craignent moins le départ d'un des deux parents.
- Pour que les enfants n'aient pas de problème d'identité vis-à-vis de leurs camarades.
- Pour que toute la famille porte le même nom : partager la même identité renforce le lien.
- Pour se soumettre à la norme : certains milieux n'acceptent pas qu'on ait des enfants sans être marié.
- Reconnaissance d'une union, d'un sentiment à travers une cérémonie devant témoins.
- Résoudre des problèmes matériels : logement, prêts, papiers administratifs, vie quotidienne.

Question

À partir de ces éléments de réponse, répartissez-les en trois grandes parties puis rédigez une dissertation argumentative

Activité 5

L'HYPNOSE TÉLÉVISUELLE

Quelle est au juste la place de la télévision dans la vie d'un jeune français d'aujourd'hui ? On ne se trompe sans doute pas en disant que celui-ci passe environ mille heures par an devant le poste familial alors qu'il ne consacre guère que huit cents heures à la classe, tout au moins dans l'enseignement secondaire. Le fait est donc établi ; il faut l'admettre bien qu'il soit à peine imaginable. Dès lors, comment ne se poserait-il pas un problème ?

Les parents qui sont aujourd'hui quinquagénaires ont vécu l'irruption de la télévision dans le cercle de la famille. Ils se souviennent que ce fut presque toujours un événement et que, aussitôt, le poste est devenu le principal centre d'intérêt dans la maison. Des changements décisifs n'ont pas tardé à s'imposer, les uns visibles, les autres cachés.

De cette désorganisation de la vie familiale, les enfants sont évidemment les premières victimes. Elle rend les adultes indisponibles à leur égard et les prive d'interlocuteurs qui leur sont indispensables : plus personne pour écouter leurs petites histoires, qui leur donnerait l'occasion de s'extérioriser et de confier tant de choses pour eux utiles à dire et, pour les parents, à savoir. Mais inversement, ils n'entendent plus beaucoup leurs parents et n'appartiennent donc plus à leur monde.

Cependant, la télévision n'influence pas seulement les enfants par la place qu'elle prend dans la vie familiale et les contrecoups qui en résultent, elle agit aussi par les effets qu'elle exerce directement sur leur esprit. Chacun sait qu'ils sont en général extraordinairement malléables, mais on n'y pense guère dans le cas particulier.

On ne peut en effet prétendre que la télévision soit un divertissement qui suscite l'activité et qui pousse à exercer ses talents ! Elle est excellente pour les personnes âgées qui ont besoin de se distraire, et nous serons sans doute contents de la trouver un jour, à l'âge de la retraite. Mais pour les jeunes ? Pour les enfants ? Ne risque-t-elle pas de leur inculquer la passivité ? C'est une critique que l'on a formulée très tôt. L'immobilité de l'enfant devant l'écran symbolise et manifeste un abandon psychologique total. Est-ce bien l'attitude mentale qui lui permet de s'instruire ? N'est-elle pas le contraire de l'effort intellectuel et peut-on s'enrichir l'esprit et se former sans cet effort ?

Une question se pose alors : la télévision peut-elle vraiment instruire ? Met-elle l'esprit dans les conditions nécessaires pour qu'il puisse assimiler, c'est-à-dire enregistrer et comprendre ? Si l'on y réfléchit, il apparaît que son efficacité didactique est réduite pour deux raisons : d'abord les images qu'elle nous offre défilent trop vite, ensuite, ce ne sont que des images.

Jean Cluzel, *Le Monde*, 13 avril 1978.

Questions

- Relevez les arguments contre la télévision puis reportez-les, en les reformulant brièvement, dans le tableau.
- L'internet présente-il à votre avis les mêmes défauts que la télévision ?

- **Rédigez vos arguments dans la colonne de droite, puis à partir de ces arguments rédigez une dissertation argumentative**

Contre la télévision	Est-ce vrai pour l'Internet ?

Activité 5

Un appel aux électrices et aux électeurs du Québec

Dans quelques jours, les électrices et les électeurs du Québec auront à exercer leur droit de vote afin d'élire leurs représentants à l'Assemblée nationale. Le contexte de cette élection est particulier, en ce qu'elle constitue la première élection québécoise en situation de gouvernement minoritaire et, de ce fait, arrive avant l'intervalle habituel de quatre ans. En raison aussi du fait qu'elle survient juste après les élections fédérales, certains parlent de lassitude électorale et vont même jusqu'à mettre en cause la pertinence et l'opportunité d'aller voter. Des indices, de même que des sondages effectués auprès de l'électorat ces derniers jours, laissent effectivement craindre que ce scrutin puisse donner lieu à l'un des plus faibles, voire au plus bas taux de participation électorale de l'histoire moderne du Québec. En tant que directeur général des élections du Québec, je ne peux rester indifférent à la situation. J'estime qu'il est de mon devoir de rappeler aux Québécoises et aux Québécois l'importance et la portée de l'exercice du droit de vote, l'un des plus précieux de tous les droits.

En appeler à l'abstention sous le prétexte que ces élections ne seraient pas opportunes m'apparaît irresponsable. Ce serait oublier le long et parfois pénible chemin parcouru par nos prédécesseurs pour l'obtention du suffrage universel, pour l'égalité des citoyens devant la loi et pour la justice. En effet, au tournant du XXe siècle, à peine 15% de la population bénéficiait du « privilège » de voter car à cette époque, voter ne constituait pas encore un droit.

Au Québec, on oublie peut-être trop rapidement que dans un passé pas si lointain, les électeurs devaient faire preuve de courage et parfois même affronter des fiers-à-bras pour aller voter. On a peut-être aussi trop vite oublié qu'il y a quelques décennies, les élections étaient financées à même des caisses « occultes » et que nos parents et nos grands-parents ont trimé dur pour éliminer la corruption et le trafic d'influence politiques.

Dans les États démocratiques, les élections jouent un rôle fondamental : elles incarnent à la fois la liberté d'expression, la liberté d'opinion et la liberté d'association. L'éventail des partis autorisés au Québec n'a jamais été aussi varié que maintenant. Les élections permettent à l'électeur d'exprimer une opinion, même marginale.

Elles rendent possible l'appui à des courants et à des idées différents, offrent la possibilité d'en débattre publiquement. Les élections visent aussi à conférer autorité et légitimité aux

élus. Elles contribuent, enfin, à rapprocher le citoyen de sa collectivité, à créer chez lui ce sentiment d'appartenance à sa communauté, si nécessaire en démocratie.

La démocratie est un système où le pouvoir découle de l'autorité du peuple et se fonde sur sa participation. Elle ne saurait exister sans la participation des citoyens et citoyennes.

La démocratie est une chose fragile. Elle n'est jamais acquise. L'histoire montre que des démocraties parfois plus que centennaires ont vu leur situation politique basculer en bien peu de temps. Chacune des générations doit donc reconquérir la démocratie, la nourrir et contribuer à l'améliorer.

À quelques jours des élections générales, je tiens à transmettre un message à mes concitoyennes et à mes concitoyens qui hésitent à aller voter. Chacune et chacun doit contribuer, en se rendant aux urnes, à (façonner une société à son image, une société qui reflète ses valeurs, qui réponde à ses aspirations). On ne peut laisser les autres décider de notre propre destinée.

Il importe, à travers l'exercice de son vote, de (réaffirmer aux élus qu'ils ne sont pas les propriétaires de l'État. L'exercice du droit de vote par une très forte proportion de l'électorat permet de le leur rappeler.

Il est trop facile d'être cynique face à la chose politique et de se dire que voter ne changera rien.

Sans cette nécessaire contribution à la démocratie, comment pourrait-on ensuite reprocher quoi que ce soit aux élus ?

Dans les pays, car il y en a, malheureusement, où voter peut mettre en danger sa sécurité, on peut comprendre que certaines personnes puissent faire le choix de l'abstention. Mais au Québec, une société qui fait l'envie de nombreux peuples qui vivent les affres de régimes totalitaires ou dictatoriaux, comment pourrait-on justifier, par quelque raisonnement qui se tienne, la décision de s'abstenir de voter ?

J'invite donc chacune des électrices et chacun des électeurs à exercer son droit de vote, à s'exprimer le 8 décembre prochain.

Questions

- 1- Quel est le type du texte ? Justifiez votre réponse à l'aide des indices linguistiques.
- 2- Dégagez la structure argumentative et le plan.
- 3- Rédigez une dissertation argumentative qui répond à l'ouverture de ce texte.